

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1726/SG/AI portant désignation des Présidents de bureaux de vote et des Conseillers techniques pour l'élection à la Chambre des Députés

n° 1726/SG/AI

Ministère
MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES

Date de publication
8 octobre 1968

Numéro JO
n° 22 du 12/11/1968

Date du numéro
12 novembre 1968

TEXTE INTÉGRAL

Pour l'élection des membres de la Chambre des Députés dont le scrutin a été fixé le 17 novembre 1968, sont désignés, en qualité de présidents de bureau (de vote, les. personnes désignées au tableau annexé au présent arrêté (annexe I). Sont nommés en qualité de conseillers techniques et mis à la disposition des Chefs de circonscription administrative pour le scrutin du 17 novembre 1968, les fonctionnaires ou agents désignés au tableau annexé au présent arrêté (annexe II). Le présent arrêté, qui fera l'objet de mesures de publicité extraordinaires et urgentes, sera enregistré, communiqué et exécuté partout où besoin sera.